

## CHOISIR SA PROTECTION CONTRE LE VIH

- **Le préservatif** : il protège contre le VIH et la plupart des infections sexuellement transmissibles (IST). Certaines mutuelles proposent un remboursement de 40 à 50€/an. Renseignez-vous auprès de votre mutualité.
- **Le dépistage** : c'est le seul moyen de savoir si on est infecté-e par le VIH et de recevoir un traitement en cas de résultat positif.
- **La PrEP** : il s'agit d'un médicament à prendre avant et après un rapport sexuel sans préservatif pour éviter d'être infecté-e par le VIH.
- **Les traitements ARV** : ils permettent de diminuer la quantité de VIH dans le sang et donc d'empêcher la transmission du virus lors de rapports sexuels non protégés (indétectable=intransmissible). Mais attention, ils ne protègent pas des autres IST.

## LE TPE EN CAS DE PRISE DE RISQUE

Le **TPE** est un **traitement d'urgence** donné à une **personne séronégative après une prise de risque élevée** par rapport au VIH afin d'éviter qu'elle soit infectée par le VIH.

**Le TPE doit être commencé au plus vite dans les 72h après le risque. Après ce délai, il n'est plus efficace.**

En cas de prise de risque (rapport sexuel sans préservatif, craquage de préservatif, partage de matériel d'injection, etc...), rendez-vous au plus vite aux urgences d'un hôpital qui possède un centre de référence VIH pour demander **gratuitement un traitement post-exposition (TPE)**.

Découvrez ici la liste des Centres de référence VIH en Belgique

MOINS DE 72H  
TPE



PLUS DE 72H  
DÉPISTAGE



## NOUVEAU !

Action TEST est un projet de dépistage rapide, gratuit\* et anonyme du VIH et des infections sexuellement transmissibles (Hépatite B et C, Syphilis, Chlamydia, Gonorrhée).

Les IST sont souvent asymptomatiques, on peut donc être porteur-euse pendant plusieurs mois sans présenter de signes. Sans traitement, il peut y avoir des conséquences graves (stérilité, cancers, etc...).

Heureusement, pour la majorité des IST un TRAITEMENT existe ! Plus tôt les IST sont dépistées, mieux elles peuvent être soignées.

\* Les frais d'analyse de la Chlamydia et de la Gonorrhée seront à la charge du-de la demandeur-euse disposant d'une mutuelle, et totalement GRATUITS pour les personnes sans mutuelle et/ou sans papier d'origine étrangère.

Avec ou sans mutuelle, vous pouvez faire un test de dépistage du VIH et des IST avec Action TEST

**Les tests sont réalisés de différentes manières en fonction de l'infection recherchée :**

- un test rapide avec une goutte de sang prélevée au bout du doigt (VIH, Hépatite B/C, Syphilis);
- un prélèvement d'urine et/ou la réalisation d'un frottis (Chlamydia, Gonorrhée);
- un autotest VIH avec une goutte prélevée au bout du doigt à faire vous-même. Avec Action Test, vous pouvez commander gratuitement un autotest du VIH qui sera livré chez vous ou à l'adresse de votre choix.



## Ensemble, protégeons nos communautés du VIH



**Action TEST, vous rassurer est notre priorité**



## C'EST QUOI LE VIH ?

Le VIH est le virus responsable du SIDA. Il se transmet :

- par les relations sexuelles non protégées;
- par un contact avec du sang infecté;
- de la mère à l'enfant s'il n'y a pas de prise en charge médicale.

Cinq liquides peuvent transmettre le VIH : le **sperme**, le **liquide séminal**, les **secrétions vaginales**, le **lait maternel** et le **sang**.

La seule façon de savoir si on est infecté-e par le VIH est de faire un test de dépistage. Il est conseillé de se faire dépister pour faire le point sur sa santé sexuelle ou en cas de prise de risque :

- rapport sexuel sans préservatif avec votre/vos partenaire-s occasionnel-le-s ;
- rupture du préservatif ;
- usage de matériel non stérile lors de la consommation de drogue injectable.

Il est aussi conseillé de faire un dépistage si vous avez un doute sur la fidélité de votre partenaire.

## VIVRE AVEC LE VIH AUJOURD'HUI

De nos jours, le VIH est reconnu comme une maladie chronique, c'est-à-dire dont on ne guérit pas, mais :

- il existe de très bons traitements permettant aux PVVIH (Personnes Vivant avec le VIH) de vivre très longtemps en bonne santé ;
- ces traitements **empêchent la transmission du VIH d'une personne à l'autre**.

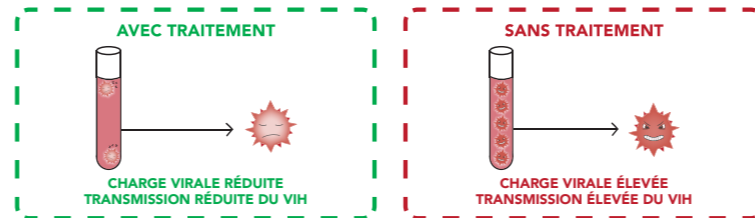
Exemple : il est possible d'avoir un bébé sans transmettre le virus à votre conjoint-e et à l'enfant.

Aujourd'hui, grâce à toutes ces avancées médicales, il ne faut plus avoir peur du VIH, on ne meurt plus du VIH.



## LES TRAITEMENTS CONTRE LE VIH

Les traitements contre le VIH (ARV) ont évolué. En général, il suffit de prendre une pilule par jour. Ces traitements permettent de diminuer la charge virale (quantité de VIH dans le sang), jusqu'à un niveau où elle devient indétectable au laboratoire (le virus n'est plus visible dans le sang). Une fois cette **charge virale indétectable** atteinte, on ne peut plus transmettre le virus à une autre personne lors de rapports sexuels non protégés, c'est le concept **indétectable=intransmissible**.



**On ne guérit pas encore du VIH, mais on vit en bonne santé grâce aux traitements et on ne transmet plus le virus.**

**En Belgique, les traitements contre le VIH sont accessibles gratuitement pour toute personne infectée par le VIH.**

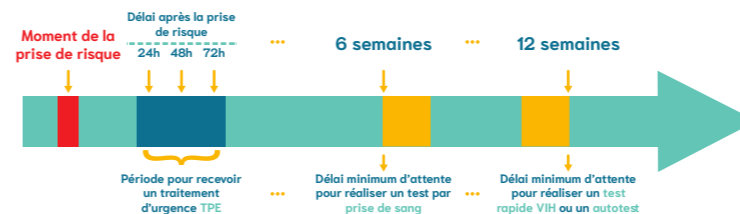
## COMMENT FAIRE UN DÉPISTAGE ?

3 possibilités:

- Par **prise de sang** chez votre médecin, dans une maison médicale ou dans un centre de planning familial;
- Par prélèvement **d'une goutte de sang** avec un **test rapide** dans une association de prévention;
- Par prélèvement **d'une goutte de sang** avec un **autotest** à réaliser soi-même. L'autotest VIH est vendu 28-30 euros en pharmacie OU envoyé chez vous gratuitement par la Plateforme Prévention Sida.

## QUEL DÉLAI D'ATTENTE POUR FAIRE UN TEST ?

**6 semaines** pour une prise de sang et **12 semaines** pour un test rapide ou un autotest VIH.



Découvrez nos permanences de dépistage ou commandez gratuitement votre autotest du VIH sur :



[www.cool-and-safe.org](http://www.cool-and-safe.org)



Pour toute information, appelez-nous au **02/733 72 99** ou **0467/807 879**



Proximité



Gratuité



Simple et rapide



Discrétion et confidentialité



Accompagnement vers les soins



Conseils adaptés et sans jugement

